

ACFO OTTAWA

# Ottawa bilingue

## Guide du processus de demande

PROJET DE PROPULSION – RONDE 3

Date limite : 14 mai 2021 à 23 h 59



ASSOCIATION DES  
COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES  
D'OTTAWA

Funded by the  
Government  
of Canada

Financé par le  
gouvernement  
du Canada

Canada

# Table des matières

<b>OBJECTIF DU DOCUMENT</b>	<b>3</b>
<b>CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROGRAMME</b>	<b>3</b>
Contexte	3
But et résultats escomptés par le programme Ottawa bilingue	4
Description du programme et des activités soutenues	4
Montant et période des activités pouvant être subventionnées	6
<b>ÉVALUATION DES DEMANDES</b>	<b>7</b>
Admissibilité de l'organisme	7
Admissibilité du projet	8
Admissibilité des revenus et des dépenses	8
Évaluation et jury	10
Critères de sélection des projets	11
La situation du Covid-19	12
<b>COMMENT FAIRE DEMANDE</b>	<b>12</b>
Date limite de réception des demandes	12
Principales étapes	12
Étape 1 : Formulaire de renseignement sur le demandeur	13
Étape 2 : Formulaire de renseignement sur le projet	14
Étape 3 : Budget	17
Étape 4 : Documents à joindre	17
<b>RAPPORTS DU PROJET FINANCÉ</b>	<b>18</b>
<b>RECONNAISSANCE DE L'AIDE FINANCIÈRE</b>	<b>18</b>
<b>DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS</b>	<b>18</b>



## OBJECTIF DU DOCUMENT

L'objectif de ce document est d'aider les organismes qui souhaitent soumettre une demande de financement pour réaliser un projet de propulsion dans le cadre du programme *Ottawa bilingue*.

# 1. Contexte et description du programme

## CONTEXTE

Le programme de microsubvention **Ottawa bilingue** s'inscrit dans le contexte de la reconnaissance officielle du caractère bilingue de la ville d'Ottawa en 2017, après des années de mobilisation des citoyen.ne.s et des organismes. Dans le **Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023**, une des priorités ciblées par le gouvernement du Canada est d'appuyer les initiatives qui favorisent le caractère bilingue de la capitale nationale.

L'**ACFO Ottawa** a donc reçu un renouvellement de financement de 1,25 million de dollars de Patrimoine canadien pour continuer son programme de microsubvention pour les années 2021-2023, afin d'appuyer la communauté, les organismes sans but lucratif et les entreprises d'Ottawa dans la création de nouveaux projets de bilinguisme. Ce programme de financement subventionnera deux types d'initiatives : les projets de propulsion et les projets d'activation.

La première phase d'Ottawa bilingue, de 2019 à mars 2021 a permis de financer 77 projets pour un montant total de 968 000 \$. En plus de ce montant, 67 877 \$ ont été octroyés à 20 entreprises et organismes d'Ottawa, dont les médias locaux, pour la promotion et le fonctionnement du programme.

## PROJET DE PROPULSION

Ce type de proposition a pour but de générer des projets à grand impact sur le bilinguisme de la ville d'Ottawa par des organismes sans but lucratif. Les projets subventionnés sont d'une durée de huit mois et d'une valeur de 10 500 \$ à 25 000 \$.

## BUT ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS PAR LE PROGRAMME OTTAWA BILINGUE

Le programme a pour but d'augmenter la reconnaissance du caractère bilingue d'Ottawa, de promouvoir la francophonie et de valoriser les intérêts collectifs de la communauté francophone sur l'ensemble du territoire de la Ville d'Ottawa en investissant dans des projets concrets, par et pour la communauté.

Plus précisément, les résultats escomptés par le programme sont les suivants :

- Un bilinguisme plus présent sur l'ensemble du territoire ottavien.
- Une meilleure cohésion entre les communautés francophones, PNMI (Premières Nations, Métis et Inuits) et anglophones à Ottawa.
- Une francophonie ottavienne plus active, vibrante, inclusive et dynamique.
- L'augmentation de l'offre de services bilingues à Ottawa.
- Une concertation accrue entre les divers.es acteur.trice.s clés de la communauté ottavienne.

## DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DES ACTIVITÉS SOUTENUES

Le programme consiste à attribuer des microsubventions à des organismes sans but lucratif situés à Ottawa en vue de favoriser le bilinguisme de la capitale. Ce projet rassembleur appuiera la mobilisation et la collaboration de partenaires francophones et bilingues dans le but de favoriser la réalisation d'initiatives diverses pour faire rayonner le bilinguisme au sein de la capitale fédérale.

Ces initiatives seront regroupées sous **quatre domaines d'intervention** qui seront sélectionnés selon les projets proposés par les demandeurs : la vitalité, l'inclusion, le développement économique communautaire et le rapprochement. Ce tableau précise les types d'activités pouvant être subventionnées par le programme Ottawa bilingue, pour chacun des volets :



**Tableau 1 : Exemples d'activités pouvant être subventionnées, pour chaque volet**

Volet	Objectif	Exemples d'activités
<b>Vitalité</b>	Accroître l'accès à la culture francophone et augmenter l'offre d'activités sportives et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projets artistiques, sportifs ou de loisirs qui élargissent l'espace francophone.</li><li>• Projets qui rejoignent un plus grand public pour les arts, particulièrement les projets qui incitent les publics anglophones à découvrir les arts francophones.</li><li>• Développement d'outils pédagogiques pour la transmission des arts et la culture.</li><li>• Projets qui célèbrent la culture ou le patrimoine francophone Ottavienne.</li></ul>
<b>Inclusion</b>	Une communauté francophone plus accueillante, inclusive et diverse	<ul style="list-style-type: none"><li>• Offre de cours de langue française accessible, pour anglophones et allophones.</li><li>• Activités d'intégration pour personnes issues de l'immigration.</li><li>• Activités d'intégration pour les francophones originaires d'ailleurs au Canada qui se sont installés récemment à Ottawa.</li><li>• Activités qui célèbrent la diversité au sein de la communauté francophone.</li><li>• Création des espaces de discussions saines et formations pour groupes identitaires.</li><li>• Projets qui permettent de rapprocher des communautés en isolement ou peu rapprochées.</li></ul>



**Tableau 1 : Exemples d'activités pouvant être subventionnées, pour chaque volet (suite)**

Volet	Objectif	Exemples d'activités
<b>Développement économique communautaire</b>	Augmenter la place de la francophonie dans le secteur économique, incluant l'offre de services et l'affichage bilingues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de programmes de formation, de ressources ou d'outils pour multiples entreprises pour augmenter l'offre active des services bilingues.</li> <li>• Organisation d'évènements, de formation ou de réseautage d'entrepreneuriat franco-ottavien.</li> <li>• Réunions d'entrepreneurs issus de groupes identitaires spécifiques, par exemple un groupe de femmes d'affaires francophones.</li> <li>• Campagnes de sensibilisation auprès des commerçants d'Ottawa sur l'importance économique du français.</li> <li>• Programme de mentorat entrepreneurial.</li> </ul>
<b>Rapprochement</b>	Créer des liens plus solides entre la communauté francophone, les communautés anglophones et les communautés des Premières Nations, Métis et Inuits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation d'un programme anglophone pour groupes francophones.</li> <li>• Inclusion d'artistes francophones dans des évènements artistiques anglophones.</li> <li>• Organisation d'activités bilingues rassembleuses.</li> <li>• Échanges/résidences entre groupes artistiques francophones et anglophones.</li> <li>• Activités de concertation entre groupes linguistiques.</li> </ul>

Une priorité sera accordée aux projets ciblant les femmes, les aîné.e.s, les personnes en situation de handicap, les jeunes, les étudiant.e.s postsecondaires, la petite enfance, les communautés Premières Nations, Métis et Inuits (PNMI), les communautés LGBTQ+, les nouveaux.elles arrivant.e.s et les communautés racialisées.

## MONTANT ET PÉRIODE DES ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE SUBVENTIONNÉES

Le montant minimal et maximal du financement pouvant être demandé par projet est de 10 500 \$ à 25 000 \$ pour un projet de propulsion. Toutes les dépenses doivent être effectuées durant la période de réalisation du projet soumis allant du mois de juillet 2021 au mois de mars 2022 inclusivement, soit huit mois.





## 2. Évaluation des demandes

### ADMISSIBILITÉ DE L'ORGANISME

Dans un premier temps, l'ACFO Ottawa vérifiera l'admissibilité des organismes demandeurs, des projets, des revenus et des dépenses. Les critères d'admissibilité sont énumérés dans la grille ci-dessous :

Pour être admissibles, les demandeurs doivent respecter l'ensemble des exigences suivantes :

- Le demandeur est un organisme sans but lucratif, une coopérative sans but lucratif ou une entreprise sociale sans but lucratif située à Ottawa.
- Le demandeur donne la preuve qu'il peut mener à terme les activités du projet et gérer correctement le volet financier du projet.
- Le demandeur doit avoir des activités en cours dans la ville d'Ottawa.
- Le demandeur certifie qu'il prend des mesures afin d'offrir un milieu de travail exempt de harcèlement, de mauvais traitements et de discrimination, conformément au [Code des droits de la personne de l'Ontario](#) et à la [Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#).
- Les demandes doivent être rédigées en anglais ou en français.
- Le demandeur fournit tous les documents exigés par le processus de demande.

## ADMISSIBILITÉ DU PROJET

L'ACFO Ottawa vérifiera l'admissibilité du projet selon les critères suivants :

- Les résultats du projet sont clairement reliés à un ou plusieurs des quatre volets : Vitalité, Inclusion, Développement économique communautaire et Rapprochement.
- Le projet doit être réalisé entre le mois de juillet 2021 et le mois de mars 2022 inclusivement.
- Le demandeur doit œuvrer et doit réaliser son projet Ottawa bilingue dans la ville d'Ottawa.
- Les activités du projet Ottawa bilingue doivent représenter une nouveauté dans l'offre de service ou une nouvelle composante/volet dans un projet existant.

## ADMISSIBILITÉ DES REVENUS ET DES DÉPENSES

L'ACFO Ottawa vérifiera l'admissibilité des catégories de dépenses selon les critères suivants :

Les coûts sont admissibles et subventionnés uniquement s'ils satisfont aux conditions suivantes :

- ils sont directement reliés à l'intention du projet ;
- ils sont raisonnables ;
- ils sont engagés à l'égard des activités qui s'ajoutent aux activités habituelles du bénéficiaire ; et
- ils sont engagés entre la date d'admissibilité et la date d'achèvement du projet.

## REVENUS ADMISSIBLES

Voici les revenus qui doivent être attribués pour réaliser le projet :

- L'ACFO Ottawa versera une subvention d'un montant maximal de 85 % des coûts admissibles et subventionnés du projet.
- Un minimum de 15 % des coûts sera couvert par une autre subvention, un partenaire ou par le bénéficiaire en argent ou en nature.



## DÉPENSES ADMISSIBLES

L'ACFO Ottawa acceptera de financer les catégories de dépenses suivantes :

- Salaires** : désignent le traitement des employé.e.s permanent.e.s et temporaires. L'organisation doit nommer les postes rémunérés et indiquer le pourcentage du salaire servant au calcul des prestations (doit représenter au maximum 70 % des dépenses totales).
- Administration générale** : comprend les dépenses des divers volets d'activités; ces dépenses comprennent le loyer, les avantages sociaux, la location de salles, l'électricité, l'eau, le téléphone, l'Internet et les fournitures de bureau (doit représenter au maximum 10 % des dépenses totales).
- Frais experts-conseils – Professionnels** : comprend l'ensemble des frais contractuels versés aux personnes ressources, aux experts-conseils de même que pour les services professionnels, tels que la vérification comptable.
- Cachets d'artistes et interprètes** : comprend les cachets d'artistes/artisans/interprètes ainsi que les frais connexes liés à leur déplacement et aux droits d'auteur.
- Formation/perfectionnement professionnel** : comprend la formation du personnel et des bénévoles.
- Déplacements** : comprend le coût total des déplacements (train, avion, autobus, automobile, taxi) de même que les repas et frais d'hébergement encourus lors de rencontres et d'activités admissibles.
- Promotion et communication** : comprend les brochures, les bulletins communautaires, les annonces dans les journaux, les affiches, les messages diffusés dans les médias, etc.
- Frais d'accueil** : comprend les frais reliés aux repas, boissons ou rafraîchissements offerts lors d'événements. Comprend aussi les serviettes de table, les ustensiles, les assiettes, etc.
- Dépenses pour équipement** : comprend entre autres l'achat de logiciel et la location/l'achat d'équipement.
- Dépenses liées au site** : comprend les frais liés à la location de la scène/la tente/la salle de réunion, les assurances et les permis.

## DÉPENSES NON ADMISSIBLES

L'ACFO Ottawa n'acceptera pas de financer les catégories de dépenses suivantes :

- Coût dans le cadre des opérations régulières de l'organisme.
- Achat d'immobilier et d'acquisition de bâtiment (le loyer est inclus dans les 10 % de frais d'administration).
- Étude environnementale.
- Équipement, mobilier de bureau, matériel informatique ou fourniture non reliés au projet.
- Coût des opérations continues de l'organisme, incluant l'inventaire ou l'achat de matériel régulier.
- Remboursement de dettes existantes, refinancement, intérêts sur le capital investi, les obligations, les débetures, les amendes, les pénalités ou les prêts hypothécaires.
- Coût d'acquisition de terrains ou d'immeubles.
- Frais d'amortissement.
- Mauvaises créances.
- Honoraires des administrateur.trice.s.
- Frais d'associations professionnelles.
- Coûts du service de la dette, impôts et/ou tous montants redevables aux différents paliers de gouvernements.

## ÉVALUATION ET JURY

Un jury externe et neutre procèdera à l'évaluation des demandes, dans un délai de huit semaines. Seules les demandes admissibles et complètes seront examinées. L'évaluation de l'admissibilité sera effectuée dans un premier temps, avant de passer à la sélection des projets. Pour chacune de ces étapes, les critères qui seront utilisés sont indiqués à la prochaine page.

## CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

Suite à l'évaluation d'admissibilité et de conformité aux exigences du processus, les demandes seront sélectionnées en tenant compte des critères suivants :

Critères de sélection du projet	Pondération
Pertinence entre les activités proposées par rapport aux objectifs du ou des volets concernés	20 %
Impact au sein de la ville	20 %
Capacité du demandeur à gérer des projets	15 %
Durabilité et legs à long terme	10 %
Une priorité sera accordée aux projets ciblant les femmes, les aîné.e.s, les personnes en situation de handicap, les jeunes, les étudiant.e.s postsecondaires, la petite enfance, les communautés Premières Nations, Métis et Inuits (PNMI), les communautés LGBTQ+, les nouveaux.elles arrivant.e.s et les communautés racialisées.	20 %
La mobilisation et la collaboration entre des partenaires francophones ou entre des partenaires francophones et anglophones.	10%
La faisabilité de réaliser le projet malgré la crise du Covid-19	5%

## REMISE DES SUBVENTIONS ET DES ENTENTES

Au mois de juin 2021, à la suite de l'évaluation du jury externe, l'ACFO Ottawa enverra les ententes aux récipiendaires afin qu'ils acceptent ou refusent le montant de la contribution. Les montants acceptés par le jury seront non négociables. Le montant de la subvention sera remis en trois versements (45 % au début du projet, 40 % à la suite de l'évaluation du rapport d'étape et 15 % à la suite de l'évaluation du rapport final).

## LA SITUATION DU COVID-19

Étant dans un contexte de pandémie mondiale, nous suggérons fortement que les projets soient offerts par un format virtuel ou adapté à la distanciation sociale. Si vous désirez faire un projet physique, veuillez inclure une alternative virtuelle ou adapté à la distanciation sociale dans votre description de projet au cas qu'il ne serait pas possible de le faire en raison du Covid-19. La faisabilité de votre projet dans ce temps de crise sera un élément important de notre évaluation.

# 3. Comment faire une demande

## DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES

Les demandes complètes doivent être reçues durant la période du 12 avril 2021 au 14 mai 2021. Les demandes reçues après la date limite ne seront pas éligibles.

## PRINCIPALES ÉTAPES

Veillez lire la totalité du guide du demandeur avant de faire votre demande.

La rédaction de votre demande se fait en quatre étapes faciles sur le portail de subvention Ottawa bilingue, géré par SurveyMonkey Apply. À partir du 12 avril 2021, vous pouvez vous créer un compte afin de débiter le processus de demande en cliquant sur ce lien : [ottawabilingue.ca](http://ottawabilingue.ca)

Toutes les informations pour votre demande seront disponibles à partir de votre compte sur le portail. Votre demande peut être modifiée en tout temps avant la soumission grâce à un enregistrement automatique par la plateforme SurveyMonkey Apply, ce qui veut dire que vous pouvez quitter votre section sans perdre votre progression.



## ÉTAPE 1 : FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

**PERSONNE RESSOURCE** : Veuillez inscrire les coordonnées de la personne qui sera le responsable du projet et des communications avec l'ACFO Ottawa.

**SIGNATAIRE AUTORISÉ** : Veuillez inscrire les coordonnées de la direction générale ou d'une personne qui sera signataire de l'entente au nom de l'organisme.

### VOTRE ORGANISME

**Nom légal de l'organisme** : Veuillez inscrire le nom légal de votre organisme, institution ou entreprise, tel qu'inscrit sur les lettres patentes, articles d'incorporation ou enregistrement corporatif avec le gouvernement.

**Numéro d'incorporation** : (lettres patentes, articles d'incorporation ou enregistrement corporatif avec le gouvernement)

**Informations bancaires** : Veuillez télécharger un exemplaire de chèque ou formulaire de dépôt direct.

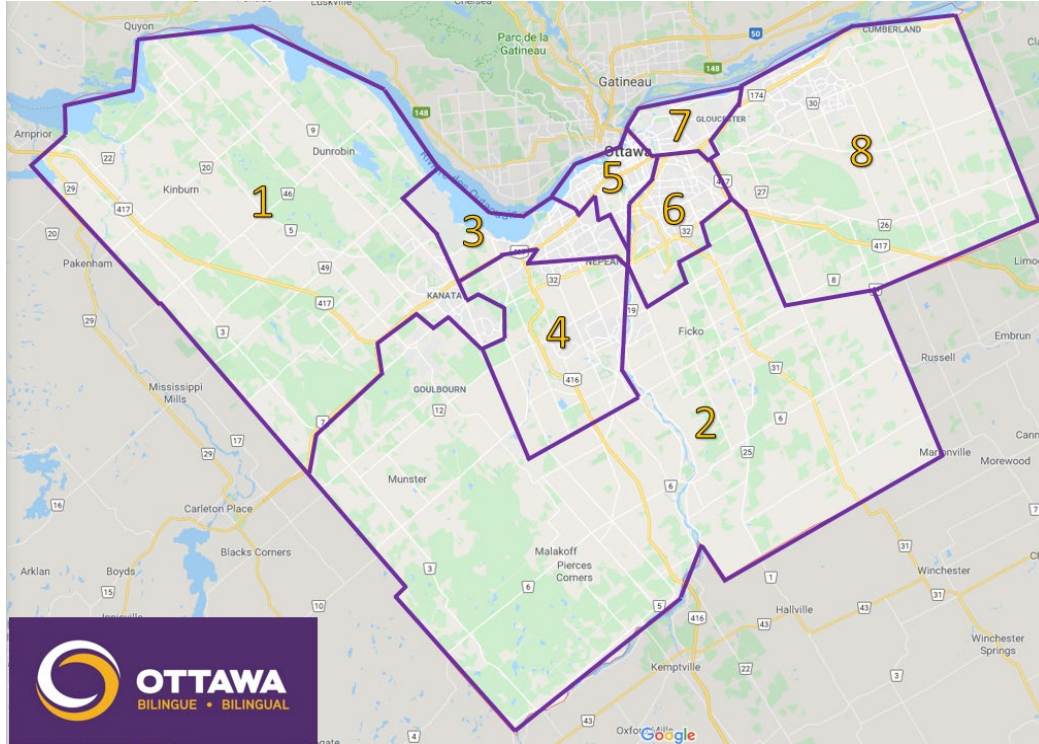
**Type d'organisme** : Veuillez choisir parmi les propositions.

**Mission, valeurs et gouvernance** : (Max. 300 mots) Expliquez la raison d'être de vos activités et la façon dont elles sont administrées.

**Mandat** : (Max. 200 mots) Veuillez décrire les produits et/ou les services offerts à la communauté.


## ÉTAPE 2 : FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

1. **Territoire concerné par le projet** : Choisissez la ou les zones principales où le plus grand impact se produira. Veuillez sélectionner votre région en fonction de cette carte électorale :



Source : Google et Élection Canada

- 1. Kanata-Carleton
- 2. Carleton
- 3. Ottawa Ouest-Nepean
- 4. Nepean
- 5. Ottawa Centre
- 6. Ottawa Sud
- 7. Ottawa-Vanier
- 8. Orléans

- 
2. **Nom du projet** : Doit refléter le projet proposé.
  3. **Volets ciblés par votre projet** : Veuillez choisir le principal volet ou les principaux volets qui sera/seront concernés par votre projet.
  4. **Court descriptif du projet** : Veuillez décrire votre projet en deux ou trois phrases qui résume bien son objectif et ses activités. (Max. 150 mots).
  5. **Descriptif détaillé du projet** : Veuillez décrire votre projet en deux ou trois phrases qui résume bien son objectif et ses activités. (Max. 150 mots).
  6. **Capacité à gérer des projets** : (Max. 300 mots) Veuillez démontrer votre capacité à gérer correctement des projets, y compris le volet financier, en décrivant deux projets menés par votre organisme dans les trois dernières années, incluant :
    - 1) Les dates de début et de fin : démontrez l'ampleur et la durée des projets initiés par l'organisme.
    - 2) Les principales activités réalisées : démontrez l'ampleur du projet, les partenariats réalisés, la portée géographique, la population desservie et la visibilité dans les médias.
    - 3) Le budget total du projet : démontrez la capacité de gestion financière pour les entrées et sorties de fonds et la capacité de collaborer avec d'autres organismes dans le projet.
  7. **Compétences et/ou expertise envisagées pour gérer le projet** : (Max 150 mots) Veuillez démontrer que l'équipe a les compétences et/ou l'expertise nécessaires pour une bonne gestion du projet.
  8. **Planification des activités** : Préciser le nombre et la nature des activités prévues et le calendrier de réalisation. Remplir le tableau avec un plan précis de la réalisation du projet.
  9. **Veillez décrire la ou les populations ciblées par votre projet.** Une priorité sera accordée aux projets ciblant les femmes, les aîné.e.s, les personnes en situation de handicap, les jeunes, les étudiant.e.s postsecondaires, la petite enfance, les communautés Premières Nations, Métis et Inuits (PNMI), les communautés LGBTQ+, les nouveaux.elles arrivant.e.s et les communautés racialisées.
  10. **Leur implication** : (Max. 100 mots) Expliquez comment ces populations seraient impliquées ou visées.

- 11. Partenaires du projet :** (*Max. 100 mots*) Si votre projet repose sur un partenariat, veuillez préciser le type de partenaires impliqués (francophones et/ou bilingues), et décrire la nature de votre collaboration et le rôle de chaque partenaire dans la mise en œuvre du projet. Veuillez également fournir des lettres d'appui ou de partenariat stipulant l'amplitude de la contribution du partenaire dans la documentation à fournir à l'étape 5 du processus de demande.
- 12. Impacts escomptés :** (*Max. 200 mots*) Expliquez clairement quel est le changement que vous voulez observer grâce à votre projet auprès de la population ciblée. L'impact doit répondre à au moins un des résultats suivants :
- 1) Un bilinguisme plus présent sur l'ensemble du territoire ottavien.
  - 2) Une meilleure cohésion entre les communautés francophones, PNMI, et anglophones à Ottawa.
  - 3) Une francophonie ottavienne plus active, vibrante, inclusive et dynamique.
  - 4) L'augmentation de l'offre de services bilingues à Ottawa.
  - 5) Une concertation accrue entre les divers acteur.trice.s clés de la communauté ottavienne.
- 13. Durabilité et legs à long terme:** (*Max. 100 mots*) Veuillez indiquer comment votre projet pourrait se pérenniser après le financement.
- 14. Objectifs et mesure du rendement :** (*Max. 50 mots par catégorie*) Expliquez comment vous allez vous y prendre pour mesurer les effets de votre projet afin d'établir et d'atteindre les objectifs de votre projet sur les indicateurs suivants :
- 1) Nombre de partenariats créés.
  - 2) Nombre de participants des groupes linguistiques officiels aux activités.
  - 3) Rétroaction des participants sur l'affirmation des langues officielles, de la culture et de l'identité.
  - 4) Nombre et nature des activités bilingues créées et livrées.
- 15. Résilience du projet en temps de crise Covid-19 :** Expliquer comment vous allez réaliser votre projet malgré la situation du Covid-19. (*Max. 150 mots*)





### ÉTAPE 3 : BUDGET

Le budget doit démontrer les composantes financières. Veuillez consulter la section sur les revenus et les dépenses admissibles.

### ÉTAPE 4 : DOCUMENTS EN PIÈCES JOINTES

Veuillez joindre un exemplaire de **tous** les documents suivants :

- 4) Lettres patentes, article d'incorporation ou enregistrement corporatif avec le gouvernement
- 5) Certificat d'assurance en cours
- 6) Statuts constitutifs ou les statuts et règlements
- 7) États financiers
- 8) Lettres d'appui ou de partenaires (facultatifs)

Ces documents doivent prouver que l'organisme est en activité depuis au moins un an à Ottawa. Si vous ne joignez pas ces documents à votre dossier de candidature avant la date limite, il se peut que votre demande ne soit pas prise en compte.

Si votre projet repose sur un partenariat, veuillez préciser le type de partenaires impliqués (francophones et/ou bilingues), et décrire la nature de votre collaboration et le rôle de chaque partenaire dans la mise en œuvre du projet. Veuillez également fournir des lettres d'appui ou de partenariat stipulant l'amplitude de la contribution du partenaire dans la documentation à fournir.

## 6. Divulgence de renseignements

Nous sommes assujettis à la [Loi sur l'accès à l'information](#) et la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Les renseignements compris dans votre demande pourraient être divulgués en vertu de ces lois.

## 7. Rapports du projet financé

Tous les bénéficiaires de financement devront présenter un rapport d'étape et final d'activités expliquant la progression de l'atteinte des objectifs stipulés dans leur demande. Ces rapports ainsi que tout autre rapport exigé aux termes de l'entente de financement, dont la visibilité et l'invitation à l'ACFO Ottawa au lancement, doivent être présentés au milieu de la réalisation du projet au plus tard le 29 octobre 2021 et à la fin du projet au plus tard le 4 mars 2022.

## 8. Reconnaissance de l'aide financière

Si vous recevez du financement pour un projet, vous devez reconnaître publiquement, en français et en anglais, l'aide financière que vous recevez du gouvernement du Canada, du programme Ottawa bilingue et de l'ACFO Ottawa dans tous les documents de communication et toutes les activités promotionnelles. Des exigences additionnelles pourraient être stipulées dans l'entente de subvention.

## 9. Demande de renseignements

Une page avec des ressources seront disponibles sur le site web d'Ottawa bilingue. Vous y trouverez le guide du demandeur, une FAQ, et les ressources des rondes passés qui sont toujours pertinentes. Si vous n'êtes pas certain d'être admissible, si vous avez des questions ou si vous désirez obtenir de l'appui dans la rédaction de votre demande, veuillez communiquer avec Patrick Pharand, gestionnaire de projets Ottawa bilingue pour discuter des critères d'admissibilité et du processus de demande.

### **PATRICK PHARAND**

**Gestionnaire de projets Ottawa bilingue**

**Courriel :** [ottawabilingue@acfoottawa.ca](mailto:ottawabilingue@acfoottawa.ca)

**Téléphone :** 613-744-8982 p. 104

Si vous avez besoin d'appui technique au sujet de la plateforme SurveyMonkey, veuillez contacter leur soutien technique en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/2pthw6x>